

# Consultation publique préalable à la réalisation d'un projet de montée en débit via l'offre PRM

## 1. Description sommaire du projet de montée en débit

Mise en œuvre d'infrastructures de télécommunications pour la montée en débit (« Points de Raccordements Mutualisés ») pour chacun des sous répartiteurs concernés (liste ci-dessous), par le Syndicat Mixte Ouvert Périgord Numérique sur le territoire de la Dordogne.

Ces travaux sont réalisés par un marché de travaux en 4 lots géographiques sur l'ensemble du Département.

Adresse : Syndicat Mixte Ouvert Périgord Numérique (SMPN)

2, rue Paul-Louis Courier, 24019 Périgueux Cedex.

Personne à contacter : Mr Jean Philippe Sautonie, directeur du SMPN.

05 53 02 21 74 ou 05 53 02 59 55

## 2. Les sous-répartiteurs concernés par le projet de montée en débit

| CLE_SR      | Code Commune de la SR | LIBELLE DE LA COMMUNE DU SR | NBRE LP TOTAL DE LA SR |
|-------------|-----------------------|-----------------------------|------------------------|
| 24067LEBP04 | 24067                 | LE BUGUE                    | 227                    |
| 24068BUI106 | 24560                 | URVAL                       | 59                     |
| 24082CAC101 | 24207                 | GROLEJAC                    | 219                    |
| 24164EXCE02 | 24463                 | ST MEDARD EXCIDEUIL         | 139                    |
| 24205GRIW04 | 24251                 | MANZAC SUR VERN             | 55                     |
| 24396SCY108 | 24268                 | MEYRALS                     | 68                     |
| 24396SCY503 | 24036                 | BERBIGUIERES                | 24                     |

### 3. Eléments de réponses attendus de la part des opérateurs

Les opérateurs sont invités à communiquer, le cas échéant, leurs intentions de déploiement de réseaux à très haut débit en fibre optique concernant chacune des 67 zones de sous-répartition listées dans le tableau « sous-répartiteurs concernés par le projet de montée en débit ».

Pour cela il est demandé aux opérateurs de compléter le tableau suivant pour chaque zone de sous-répartition identifiée et concernée par leurs intentions de déploiement de réseaux à très haut débit en fibre optique.

| Zone arrière de sous-répartition concernée : XX               |  |
|---|--|
| Technologie envisagée pour le déploiement                     |  |
| Est-ce que le déploiement concerne les clients résidentiels ? |  |
| Date prévisionnelle des études                                |  |
| Date prévisionnelle d'engagement des travaux effectifs        |  |
| Durée prévisionnelle des travaux                              |  |
| Date de couverture complète prévisionnelle de la zone         |  |
| Coordonnées d'un contact désigné par l'opérateur              |  |